

## NOUVELLE PAC EN VUE

Les contours de la future Politique Agricole Commune, celle de l'après 2013, se précisent. La Commission européenne vient en effet de publier une communication intitulée « *La PAC à l'horizon 2020 : alimentation, ressources naturelles et territoire – relever les défis de l'avenir* », qui doit servir de socle aux décisions à prendre dans les prochains mois.

### PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE COMMUNE FORTE

L'orientation claire en faveur du maintien d'une politique commune forte constitue déjà, en soi, une information capitale ! C'est qu'on ne donnait pas cher, il n'y a pas si longtemps que cela, d'une politique jugée trop coûteuse et d'un autre âge... Mais les crises récentes des marchés des matières premières agricoles sont passées par là et, conjuguées à une prise de conscience croissante du rôle joué par l'agriculture dans la régulation des grands équilibres naturels, ont contribué à redorer le blason de la plus ancienne politique européenne.

C'est ainsi que la consultation publique sur l'avenir de la PAC lancée au Printemps dernier par la Commission a révélé un large consensus autour d'une politique agricole commune ambitieuse, dont les bénéfices ne se limitent pas aux seuls agriculteurs mais touchent aussi les consommateurs en quête de produits alimentaires de qualité et les citoyens aspirant à un environnement naturel préservé.

D'où l'argumentaire de la Commission, articulé autour de trois grands défis à relever :

- garantir la sécurité alimentaire à long terme pour les Européens
- préserver les ressources naturelles
- maintenir un tissu social et économique vivant dans tous les territoires ruraux.

Le secteur agricole se trouve donc réhabilité dans sa double vocation de production et de gestion durable de l'espace, la contribution de l'agriculture à la protection de l'environnement et à un développement territorial équilibré constituant un « *bien d'intérêt public* », non rémunéré par le marché et justifiant de ce fait un soutien public fort. Quant à la sécurité alimentaire, elle passe non seulement par une agriculture compétitive, capable de satisfaire des normes européennes très exigeantes tout en affrontant la concurrence sur un marché mondialisé, mais aussi par la défense du revenu agricole, plus faible et plus aléatoire que celui des autres secteurs.

### UNE PAC PLUS EQUITABLE

Le document propose ensuite les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Les paiements directs aux agriculteurs pourraient comprendre quatre volets :

- un soutien de base au revenu, lié à la surface et au respect de critères de conditionnalité environnementale,
- un complément agro-environnemental rémunérant des pratiques agricoles écologiques allant au-delà de la conditionnalité,
- une aide additionnelle aux exploitants des zones marquées par des contraintes naturelles spécifiques,
- un paiement lié à la production en faveur de certaines formes d'agriculture vulnérables.

La redéfinition de ces paiements directs doit cependant répondre à une exigence de clarté, d'équité et de justification aux yeux des contribuables. Ainsi, l'abandon des fameuses « références historiques » devrait permettre de corriger les inégalités actuelles, les paiements à l'hectare variant de 95 € en Lettonie à 300 € en France et 460 € en Belgique... Par ailleurs, un plafonnement individuel est proposé mais il est peu probable que les Etats membres le retiennent...

## **L'INCERTITUDE BUDGETAIRE**

Car in fine, ce sont bien les Etats membres qui décideront, avec les Eurodéputés, de la nouvelle Politique Agricole Commune. Un nouveau débat va s'engager, sur la base de la communication de la Commission, et devrait déboucher, mi-2011, sur une proposition législative formelle.

Mais il n'est question pour le moment que du contenu de cette nouvelle PAC. Or, pour qu'elle s'applique comme prévu en 2014, il lui faudra un budget, sujet qui n'a pas encore été abordé... Au vu de la frilosité actuelle des gouvernements en matière de financement communautaire, on peut s'attendre encore à de très âpres négociations !

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct  
Chambre d'agriculture d'Auvergne